

**C'est un petit livre de 122 pages qui dit beaucoup de choses importantes, avec simplicité. Dans *Vivre* paru au printemps dernier <sup>(1)</sup>, Anise Postel-Vinay évoque ses années de résistance et de déportation, les crimes nazis et l'écriture de l'histoire, ses amies Germaine et Geneviève déportées avec elles à Ravensbrück et entrées aujourd'hui au Panthéon. Rencontre avec un témoin discret qui parle plus volontiers des autres que d'elle-même...**

A la fin de son livre Anise Postel-Vinay écrit : « J'ai pensé qu'en vieillissant, l'ombre de ce que j'ai vécu s'estomperait, que j'oublierais un peu. J'ai l'impression que c'est le contraire : soixante-dix ans après mon retour, ce passé est de plus en plus présent en moi. La trace se creuse. »

Est-ce pour cette raison que, soixante-dix ans après son retour de Ravensbrück, elle publie le récit de sa propre expérience de la Résistance et de la Déportation ? Elle qui depuis 1945 n'a jamais cessé d'œuvrer pour une meilleure connaissance de la Déportation au travers de recherches, d'ouvrages collectifs, d'articles...

« Je ne voulais pas écrire quelque chose de personnel, rectifie-t-elle. C'est Laure Adler qui, après m'avoir invitée à son émission "Hors-Champs" sur France Culture, a insisté pour continuer à m'interroger. Ce sont mes réponses à ses questions qui forment ce qui est à peine un livre. Mais il était nécessaire de le faire, car l'ignorance sur ce qui s'est passé demeure très grande, nous sommes stupéfaits de la constater chez beaucoup de gens, y compris chez des professeurs d'histoire. Ma fille, qui est historienne, le pense aussi ; selon elle seuls les communistes et le gouvernement s'intéressent à cette histoire. »

Tout a commencé pour la jeune Anise par cette absolue nécessité de « faire quelque chose » contre l'occupant, une nécessité qu'elle partage avec sa famille. Grâce aux contacts de sa mère, la voilà bientôt intégrée dans un réseau de l'Intelligence Service où on lui confie des missions dont certaines sont d'ordre militaire. « Je n'y connaissais absolument rien, me confier de telles missions me paraissait insensé, écrit-elle, et surtout, je craignais de ne pas être à la hauteur. Demander à une jeune fille de dix-neuf ans de distinguer un char d'un autre ! » Et pourtant, elle va faire ses preuves et, lorsqu'elle tombe dans une souricière de la Gestapo en août 1942, elle a dans son sac à dos un plan du Havre sur lequel elle a noté quelques semaines durant les points de chute des bombes anglaises. Les Allemands ne s'y trompent pas, ils la classent NN, l'enferment seule dans une cellule à la Santé puis à Fresnes pendant un an et la déportent en octobre 1943 à Aix-la-Chapelle puis à Ravensbrück. Son père et l'un de ses frères seront également déportés.

Dans le train qui l'emmène en déportation, Anise fait la connaissance de Germaine Tillion et plus tard au camp celle de Geneviève de Gaulle, l'une et l'autre deviendront des amies pour la vie. « J'ai rencontré en déportation beaucoup de femmes de valeur comme elles, des Françaises, des Tchèques, des Allemandes, des Polonaises... », toutes ayant en commun la pratique de la

solidarité, car « s'entraider était une nécessité vitale ». La résistance des femmes, ajoute Anise Postel-Vinay, « n'était pas raisonnée. C'était un réflexe pour protéger les plus jeunes et les plus faibles ».

Un exemple éclatant de cette solidarité, mais le livre en donne beaucoup d'autres, est celui du sauvetage des jeunes Polonaises survivantes des expériences pseudo-médicales pratiquées au camp par un chirurgien criminel ; les jambes de ces cobayes portaient la trace de plaies terrifiantes dues à des « opérations » dont personne n'a jamais compris le sens. « C'était une tendance générale chez les nazis, écrit Anise Postel-Vinay : ils ne se gênaient pas pour commettre les crimes les plus odieux, mais ils ne voulaient pas que cela se sache à l'extérieur... » Pour sauver leurs camarades, dans un magnifique élan de solidarité, de courage et d'ingéniosité, les détenues cherchent toute la nuit des endroits – sous les Blocks, dans les réserves à charbon... – où elles pourront cacher les jeunes filles. Le lendemain un stratagème bien pensé permet de les faire sortir de leur Block et de les soustraire à la vue des SS. De février 1945 à la libération du camp fin avril, elles resteront cachées, sans jamais être découvertes par les SS qui les recherchent pourtant activement.

« J'ai voulu témoigner de ces crimes, j'y tenais beaucoup, dit Anise Postel-Vinay. Gebhardt, le chirurgien qui menait ces expériences au camp, a été arrêté et jugé par les Américains. Il s'est montré extrêmement arrogant pendant son interrogatoire. Il a rempli 300 pages d'un rapport dans lequel il se vantait de tout ce qu'il avait fait. Son argument était que ces femmes étaient de toute façon condamnées à mort et qu'il pouvait les sauver en les soumettant à ses expériences - un mensonge éhonté bien sûr ! S'il n'avait pas été condamné et exécuté, j'aurais pensé que la justice avait perdu son honneur. La plupart des criminels nazis ont échappé au tribunal et c'est difficile à accepter. »

Anise Postel-Vinay insiste particulièrement sur ces expériences monstrueuses qui ont eu d'autres camps pour cadres, comme Dachau ou Auschwitz : « L'une de mes amies rescapée d'Auschwitz, Haïdi Hautval, a vu de près la médecine du crime pratiquée par les nazis parce qu'elle a été affectée comme médecin-déportée au block 10 des expériences médicales. Elle a écrit ses souvenirs sur Auschwitz en 1946 mais cette femme très réservée n'a pas souhaité les faire paraître. Mais il se trouve qu'elle a participé dans les années 80 à la publication en France du livre *Les Chambres à gaz, secret d'Etat*. Quand elle a été confrontée dans cet ouvrage à l'étendue

des crimes nazis, elle a repensé à ses propres écrits, elle avait été très tourmentée par ce qu'elle avait vécu. Sans rien me dire, elle a repris son texte de 1946 puis me l'a remis. A son décès en 1988, j'ai pensé que si elle me l'avait donné c'était pour que je le publie. Ce qui a été fait sous le titre *Médecine et crimes contre l'humanité* <sup>(2)</sup>. »

Les rescapées de Ravensbrück, à l'initiative de Germaine Tillion, ne tardèrent pas après leur retour à rassembler témoignages et documents, veillant déjà à recouper les uns et les autres pour garantir la véracité des faits rapportés.

« Dès que nous sommes rentrées, Germaine Tillion, qui en ethnologue avait noté beaucoup de choses au camp, les noms des principaux SS, surtout le nombre et le nom des mortes, a compris qu'il était urgent d'écrire et nous nous sommes attelées à l'écriture du premier Ravensbrück. Plus tard quand Germaine a été très occupée par la guerre d'Algérie et envoyée en mission sur le terrain, elle m'a confié toute sa documentation et j'ai pris la suite avec quelques camarades pour poursuivre ses recherches comme nous le pouvions. Mais je me souviens aussi que peu après notre retour, le gouvernement avait pensé faire un grand "Livre blanc" sur la Déportation et avait chargé Germaine de traiter de celle des femmes. L'entreprise s'avéra trop difficile, il en aurait fallu du monde pour réaliser une étude du système concentrationnaire et cela n'a pas abouti. Nous avons aussi beaucoup rêvé avec l'écrivain Jean-Pierre Faye d'avoir en France un grand département universitaire dédié au nazisme qui regrouperait les recherches européennes sur le sujet. Ce ne fut qu'un rêve ! Peut-être avons-nous manqué de ténacité ? Peut-être était-ce trop tôt ? A l'époque nous nous heurtions au problème des sources. Nous avons dû attendre les procès des bourreaux nazis, et encore ces sources n'étaient que partielles. »

Il n'est guère étonnant qu'Anise Postel-Vinay ait participé quelques années plus tard au grand projet lancé à l'initiative de déportés de plusieurs pays européens, en particulier le Français Pierre Serge Choumoff, visant à réunir une documentation solide sur les massacres par gaz perpétrés par les nazis. L'inimaginable s'était produit, les négationnistes étaient à l'œuvre et montaient en puissance avec pour chef de file l'universitaire Faurisson. Il était urgent de contrer leurs affabulations et d'exposer sur une base scientifique la réalité



## ANISE POSTEL-VINAY

des gazages massifs et des chambres à gaz. Les déportés furent rejoints par des juristes et des spécialistes des camps et d'histoire contemporaine. *Les Chambres à gaz, secret d'Etat* <sup>(3)</sup> parut en Allemagne en 1983 et en France aux Editions de Minuit en 1984. « Nous n'étions pas des historiens de formation, mais sous la supervision de Choumoff, notre petit groupe s'est donné énormément de peine. Nous avons traduit le livre en un an de l'allemand en français puis en anglais. Il est longtemps resté le seul ouvrage à traiter de ce sujet, jusqu'à ce que les Allemands commencent à s'y intéresser dans les années 1990. »

Est-elle souvent retournée à Ravensbrück, comme l'ont fait nombre d'anciennes déportées ? « Une fois seulement. C'était beau au printemps. Le lac brillait au soleil. Mais il n'y a plus rien. Difficile de concevoir ce qui s'est passé là-bas... »

Les récits des témoins, les études historiques qui ne manquent plus désormais permettent heureusement de nourrir la connaissance de ceux qui sont disposés à « regarder le mal en face », ce mal qui, pour Anise Postel-Vinay, avait « atteint un tel degré d'existence dans ces années de guerre qu'il est difficile d'y croire pour ceux qui ne l'ont pas vécu. »

PROPOS RECUEILLIS PAR IRÈNE MICHINE

(1) *Vivre*, Anise Postel-Vinay avec Laure Adler, Editions Grasset, 12,90 euros.

(2) Paru en 1991 chez Actes Sud.

(3) *Les Chambres à gaz, secret d'Etat*, sous la direction d'Eugen Kogon, Hermann Langbein et Adalbert Rückerl. Editions de Minuit 1984 et Points Histoire 1987 (traduit de l'allemand par Henry Rollet).